

COMPTE RENDU DU CA DU 21 JANVIER 2020

Présent(e)s : Ginette Pariselle, Mireille Bourgeois-Kindt, Jocelyne Van Binneveld, Martine Gaultier, Hortense Jacquemain, Clément Puyo, Rémi Marivin, Sophie Duteil, Caroline Leroux

Animateur de séance : Martine Gaultier

Secrétaire de séance : Hortense Jacquemain

La séance démarre par un **tour de table** pour que chacun puisse se présenter et exposer les tâches sur lesquelles il aimerait contribuer au CA, et préciser ses disponibilités.

Clément : peu disponible de mai à juillet mais ok pour participer aux tâches quotidiennes sur le reste de l'année. Souhaite par ailleurs s'investir dans la refonte du système de commandes et notamment dans le test de « Cagette » comme évoqué en AG. Se met également à disposition du CA pour répondre à toute question concernant la partie maraîchage (compréhension des contraintes, choix et stratégies des maraîchers qui livrent le Panier).

Rémi : souhaite également s'investir dans le groupe « Cagette ». A du temps disponible pour l'association

Sophie : a du temps disponible pour l'association, intéressée par la gestion globale et la communication avec les adhérents et l'extérieur.

Marie-Caroline : volontaire pour aider dans tous les domaines.

Elisabeth, Jocelyne et Hortense : comme évoqué en AG, **il est urgent de réaliser un travail de fond sur la gestion des commandes et de la trésorerie** afin d'assainir le contexte dans lequel travaillent les membres du CA et notamment les trésorières. Également urgent de faire le point sur la situation du Panier à l'égard de l'administration fiscale et d'adopter les bonnes pratiques comptables en conséquent. Globalement il s'agit de rester cohérent, en comptabilité, avec le principe de non-lucrativité du Panier. A ce sujet, **le CA décide de prendre rapidement un RDV ponctuel (prestation payante) avec un expert-comptable pour être bien conseillés et rester autonomes et sereins par la suite**. Cette solution nous évite en effet de faire vérifier les comptes par un expert en fin d'année, procédure coûteuse et non-obligatoire qui ne réduirait ni le stress ni la charge de travail.

Par ailleurs il faut en même temps assurer la continuité des tâches quotidiennes, d'où un besoin de transmission rapide avec les ex-trésorières : une demi-journée de travail commune est prévue d'ici fin janvier. A ce sujet il est décidé de **tester la gestion de la trésorerie avec une version de démo d'un logiciel de comptabilité agréé**, en doublon du module de compta d'Ancolie.

Mireille et Ginette : souhaitent continuer à s'investir dans le système de pré et post-permanence et signalent que ce système peut être amélioré pour diminuer les erreurs de livraison/récupération de produits qui génèrent une perte financière pour le panier (chiffre à évaluer car tout le monde n'est pas d'accord).

Martine : volontaire pour continuer à être secrétaire. A ce titre elle travaille en lien étroit avec les trésorières et reste la principale interlocutrice vis-à-vis des administrations.

Stéphane : volontaire de s'impliquer dans l'animation et l'appui aux coordinateurs

Suite à ce tour de table et avant l'élection du Bureau, les membres du CA s'accordent à dire qu'il est souhaitable et nécessaire d'**adopter un fonctionnement de type collégial dans la manière de réfléchir et de travailler ensemble**. Concrètement cela se traduit par la participation de chaque membre du CA à une ou plusieurs commissions. Par ailleurs il est important que des membres hors-CA qui le souhaitent puissent s'investir dans ces commissions. Il faut aussi profiter de la passation pour diviser autant que possible le travail quotidien entre les membres du CA – tout en veillant à ce qu'au moins une personne ait une vue d'ensemble de la situation dans chaque domaine.

Pour résumer, **l'objectif de travail prioritaire** pour les prochains mois consiste à mettre en place un système de commande-livraison-trésorerie plus fiable, moins chronophage, et donc soutenable pour tous les membres du CA. Avant de prendre des décisions formelles, le CA engage une phase de « test » des nouveaux dispositifs (Cagette et logiciel de comptabilité). En effet **dans ce processus il faut être ouvert mais vigilant quant à l'impact des changements techniques sur le rôle et l'organisation du CA, des coordinateurs et des adhérents**.

Concernant le point « Cagette », le CA souligne qu'il faut garder en tête les propositions et remarques de Christophe Dion et de Marc Minois exprimées en AG : il peut y avoir d'autres solutions, qu'il s'agisse de mettre à jour Ancolie, ou de concevoir de novo un autre logiciel adapté au volume et à la complexité des échanges entre adhérents au Panier. En effet il est possible de soumettre ce projet à des étudiants de l'Escalier 87 (stagiaires en formation de développeur Web). Cependant de telles options sont chronophages : **pour le moment Cagette est donc vue comme une solution probable à court-terme et qui, une fois mise en place, laisserait du temps pour construire un système « maison » plus adapté aux besoins et valeurs du Panier**. Dans tous les cas, à l'avenir il s'agit de gérer la comptabilité et les commandes sur deux logiciels indépendants, connectés par l'export-import d'un tableur excel comportant toutes les données de commande-livraison. Pour la phase de test il est envisagé de commencer par transférer les livraisons du vendredi sur Cagette pour faire un test, avec la possibilité de revenir en arrière si besoin.

La réflexion sur Cagette et les mises en garde de Jocelyne et des ex-trésorières amènent le CA à débattre sur **l'organisation de la chaîne de la livraison à la facturation par le producteur**, en passant par la récupération des produits par les adhérents. C'est sur cette chaîne que se trouve l'essentiel de la charge de travail aujourd'hui. Jocelyne signale que tous les producteurs ne déposent pas forcément de bon de livraison alors qu'il s'agit d'un élément indispensable pour procéder à la facturation (qu'elle soit hebdomadaire, mensuelle...). **Les coordinateurs seront sollicités pour rappeler aux producteurs le besoin d'établir un BL lors de chaque livraison**. Désormais un gros badge « Bon de livraison/Facture » décore la boîte aux lettres verte du local ! Avec le système Cagette il faudra faire en sorte d'obtenir un récapitulatif des livraisons producteurs à mettre en concordance avec la facturation périodique. Il reste à gérer l'impact des erreurs de livraison sur les soldes/clients qui sont actuellement calculés à partir de la commande, ce qui génère un important travail de correction à la main : réflexion à poursuivre côté trésorières et en reparler au prochain CA.

Les **autres axes de travail pour le CA cette année** sont :

- Communication et animations diverses, dont animation du lien producteur-consommateur
- Réflexion sur l'avenir du dispositif de « dépôt-vente ». En effet aucune décision n'est prise ce soir à ce sujet. Tant que les volumes achetés restent faibles, ce type de commercialisation semble poser soucis dans le cas de produits périssables.

Enfin le CA procède à l'élection du bureau et organise les commissions pour que le travail en petits groupes puisse démarrer immédiatement.

BUREAU PANIER DE GERMAINE

Présidente : Sophie Duteil

Vice-président : Clément Puyo

Trésorière : Elisabeth Cousew

Trésorières adjointes : Jocelyne Van Binneveld et Hortense Jacquemain

Secrétaire : Martine Gaultier

Vice-secrétaire : Stéphane Morelon

Type de Commission ou Référent : mission	Responsable-animateur	Membres
Cagette (et plus généralement système de commande-livraison) : animer la phase de test avec des adhérents, conséquences sur le fonctionnement du Panier et lien avec la partie trésorerie	Rémi Marivin	Clément Puyo Elisabeth Cousew Marie-Caroline Leroux
Référent Coordinateurs : animer les coordinateurs, leur fournir un appui si besoin dans la relation avec le producteur et la gestion des commandes, les accompagner dans la transition prévisible vers Cagette ou tout autre logiciel	Stéphane Morelon	
Permanences : gérer et améliorer le système de pré/post-permanence, animer et accompagner les volontaires et les appuyer dans leurs permanences	Mireille Kindt-Bourgeois	Martine Gaultier Marie-Caroline Leroux Ginette Pariselle Jocelyne Van Binneveld
Dépôt-vente et bar : animer la réflexion autour du dépôt-vente et gérer le bar et le dépôt-vente	Marie-Caroline Leroux	
Référent Producteurs : personne-ressource pour les producteurs	Clément Puyo	
Communication adhérents : réflexion sur les modalités de transmission d'informations aux adhérents (newsletter, ...)	Sophie Duteil	Clément Puyo + membres de la commission Permanence